

Le 2 avril 2019

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance régulière du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le cinquième jour de mars deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers : Benoit Gagnon, Maxime Bradette, Marie Madeleine Sirois, Robert Gagnon, Gilles Lacroix, formant quorum sous la présidence du maire M. Sarto Roy.

Après avoir constaté qu'il y avait quorum, le maire fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Rés.2019-04-01

ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que l'ordre du jour soit accepté.

1. Ouverture.
2. Mot de bienvenue du maire.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 mars 2019.
5. Rapport de dépenses autorisées.
6. Correspondance reçue :
 - Passion FM - remerciements.
 - Ministre de la Famille – Confirmation d'une subvention : 2 500 \$.
 - Ministère des transports – Confirmation d'une subvention : 15 538 \$.
7. Points d'information :
8. Rapport des conseillers sur les dossiers relevant de leur responsabilité.
9. **Période de questions.**
10. Voirie :
 - Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal.
 - Formation travaux publics et de construction.
 - Marquage de chaussée pour 2019.
11. Aqueduc et égout :
 - Demande d'aide financière – Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP).
12. Comité Familles et Aînés : Programme de soutien aux politiques familiales municipales –Signature de convention d'aide financière.
13. Souper-bénéfice annuel de Radio Bellechasse-Etchemins.
14. **Pause de 5 minutes.**
15. Demande d'aide financière :
 - Le Chœur de Bellechasse.
16. **Période de questions.**
17. Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-02

SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 MARS 2019

Après avoir fait le suivi du procès-verbal :

2855

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Benoit Gagnon,

Que le procès-verbal de la séance tenue le 5 mars 2019 soit accepté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-03

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES – MARS 2019

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,
Appuyé par le conseiller Benoit Gagnon,

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de mars 2019 au montant de 206 578.29 \$ ci-jointe :

EXERCICE FINANCIER 2019

ADMQ	INSCRIPTION CONGRES D.G. 2019	619,72
ASSOCIATION PERSONNES HANDICAPEES BELL	ADHESION ANN. / MEMBRE ASSOCIE	25,00
BIBLIO MUNICIPALE D'ARMAGH - ARMAGIMO	BUDGET DE FONCTIONNEMENT #1	3 500,00
BRASSARD BURO INC.	IMPRIM.ETIQ. / GARAGE	149,46
BRASSARD BURO INC.	AGENDA / GARAGE	23,21
BRASSARD BURO INC.	FOURNITURES DE BUREAU	51,22
CAUCA / EXPERTS EN APPELS D'URGENCE	ENSEMBLE SURVI-MOBILE/SERV.INC	1 724,63
CAUCA / EXPERTS EN APPELS D'URGENCE	ABONNEMENT/MESSAGERIE CELL.	434,61
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	MISE A JOUR/NORMES OUVRAGES RO	134,01
CHOEUR DE BELLECHASSE (LE)	SOUTIEN FINANCIER	100,00
CREAPHISTE	JOURNAL D'AVRIL 2019	647,59
DENEIGEMENT NICOLAS AUDET	VERS #5/DENEIGER COURS MUN.	3 296,33
EMCO CORPORATION	ASPHALTE FROIDE	806,55
ENTREPRISE G.A. TURGEON & FILS	SUBV. ACHAT PLAISIRS D'HIVER	1 223,33
EQUIPEMENT D'INCENDIE RIVE-SUD INC.	RECHARGE BOUTEILLE AIR/SERV.IN	94,79
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP.+ANALYSES EAU POTABLE	128,77
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP.+ANALYSES EAUX USEES	255,25
EXTINCTEURS MONTMAGNY INC	RECHARGE EXTINCTEUR / CASERNE	22,66
GROUPE P.G.F. INC.	VERS #5/ENTR. CHEMINS HIVER	68 985,00
HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE PUBLIC / 28 JOURS	971,67
HYDRO-QUEBEC	ENTREE SUD VILLAGE / 59 JOURS	20,05
HYDRO-QUEBEC	ENTREE NORD VILLAGE / 59 JOURS	20,05
HYDRO-QUEBEC	FEU CLIGNOTANT / 59 JOURS	24,07
HYDRO-QUEBEC	PARC DES CHUTES / 59 JOURS	3 095,78
HYDRO-QUEBEC	POSTE REFOUL. EGOUTS /59 JOURS	389,94
HYDRO-QUEBEC	USINE D'EPURATION / 28 JOURS	1 476,21
HYDRO-QUEBEC	CASERNE / 57 JOURS	612,77
HYDRO-QUEBEC	CHALOIS / 57 JOURS	1 279,57
HYDRO-QUEBEC	COMPLEXE MUNICIPAL / 57 JOURS	3 370,78
HYDRO-QUEBEC	RES. EAU POTABLE / 57 JOURS	286,92
HYDRO-QUEBEC	TERRAIN DES LOISIRS / 57 JOURS	26,94
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERV./SITE WEB/AVRIL	57,43
LABORATOIRE MAT INC.	PRODUITS / USINE FILTRATION	412,93
LABORATOIRE MAT INC.	DOUCHE OCULAIRE/USINE FILTRAT	162,18
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGENERIE/INSP.PONCEAU/ST-JOSE	291,53
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGENERIE/REFEC.PONC.FOURCHE O	583,07
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGENERIE/REFEC.PONC.FOURCHE O	368,25
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGENERIE/REFEC.PONC.STE-ANNE	506,34
M.R.C. DE BELLECHASSE	QUOTES PARTS / MRC / VERS #1	79 714,66
MARCHES TRADITION/COTE	EAU/CASERNE/NETTOYANT/CHALOIS	24,17
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROV. / MARS 2019	6 012,17

MUNICIPALITE DE SAINT-PHILEMON	ENTRAIDE INCENDIE / 08-03-2019	142,66
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE FILTRATION	40,19
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TELEPHONIE IP/USINE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	REPETITRICE RADIOS / AVRIL	212,13
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE/VOIRIE/AQUEDUC/SOUFF	344,93
PAQUET & FILS LTÉE	HUILE CHAUFFAGE/CASERNE/1257.9	1 271,70
PASSION FM	SOUPER BENEFICE ANN/3 CARTES	225,00
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	GANTS NITRILE / CASERNE	27,11
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	CHARGEUR BATT/PINCE/CASERNE	158,40
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	EXTENSION / CASERNE	126,42
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP./ DIVERS SERV.INC	5,37
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP./PRODUITS FILTRAT	6,20
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP. / BUREAU	5,37
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FED. / MARS 2019	2 168,07
RESEAU BIBLIO / C.R.S.B.P.	ACCES INF/SUPPORT APPLICATIONS	715,68
RREMQ - AON HEWITT	REGIME PENSION / MARS 2019	2 529,76
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / AVIS PUBLIC ELECTION	105,08
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / ANN. FETE SUCRE CFA	105,08
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI/PROGRAMMATION ACTIVITES	118,74
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI/JOURNAL AVRIL 2019	118,74
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASS. COLL. / AVRIL	1 007,10
TELUUS QUEBEC	MAJ - EQUIPEMENT RESEAUTIQUE	1 889,31
TELUUS QUEBEC	TEL + FAX BATIMENTS MUNICIPAUX	466,38
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT PHOTOC.COUL./D.G.	650,41
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT PHOTOC.COUL.SURP/D.G.	153,73
TRANSMISSION ST-ANSELME (2003) INC.	VER.FILAGE+HUILE/UNITE URGENCE	474,85
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYES	155,01
WSP CANADA INC.	SURVEILLANCE TRAVAUX/USINE	10 729,22

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-04

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh, lors de l'élaboration de son budget 2019, a prévu une somme de 129 000 \$ pour des travaux d'infrastructure sur son réseau routier;

ATTENDU QUE le coût des travaux nécessaires est supérieur au budget dont la municipalité dispose;

ATTENDU QU'à chaque année la municipalité d'Armagh demande une aide financière dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal »;

ATTENDU QUE cette demande doit passer par la députée de Bellechasse Mme Stéphanie Lachance;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

D'acheminer une demande de subvention à Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse en lui fournissant une liste des travaux à effectuer par la municipalité d'Armagh sur son territoire pour l'année 2019.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-05

SECTEUR VOIRIE – FORMATION TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION

ATTENDU QUE l'Association paritaire pour la santé et sécurité au travail, secteur « Affaires municipales » (APSAM) offre une formation « Travaux publics et de construction » à Québec les 28, 29 mai et 4, 5 juin prochain;

ATTENDU QU'à la fin de cette formation obligatoire les participants auront acquis les connaissances de base nécessaires en santé et sécurité du travail pour œuvrer sur un chantier de construction plus spécifiquement dans le secteur des travaux publics municipaux;

ATTENDU QUE l'employeur doit assurer une formation adéquate à tous ses employés;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1^o Que M. Michaël Paquette soit autorisé à suivre la formation obligatoire de « Travaux publics et de construction » dispensée par l'APSAM.

2^o Que les coûts d'inscription au montant de 522\$ soient assumés par la Municipalité ainsi que ses frais de repas et transports.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-06

VOIRIE – MARQUAGE DE CHAUSSÉE

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse a toujours procédé à une demande de proposition commune pour le marquage de chaussée;

ATTENDU QUE Durand Marquage et Ass. inc. a avisé la MRC de Bellechasse d'une hausse du prix de la peinture pour l'année 2019;

ATTENDU QUE Durand Marquage et Ass. Inc. s'engage à réaliser le mandat auprès des municipalités de Bellechasse à un prix de 0.195\$/mètre comparativement à l'an dernier à 0.166\$/mètre soit une différence de 0.029\$/mètre;

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse n'entend pas procéder à une demande de proposition considérant que la différence de prix aura très peu d'impact sur le budget alloué par chaque municipalité pour le marquage de chaussée en 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que ce Conseil accepte la proposition de Durand Marquage et Ass. Inc. au prix de 0.195\$/mètre et informe celui-ci des besoins de la Municipalité en marquage de chaussée pour l'année 2019.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-07

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP)

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh en tant qu'exploitant d'un réseau de distribution d'eau potable de catégorie 1, est tenue de produire un rapport d'analyse de la vulnérabilité de ses sources d'eau potable;

ATTENDU QUE le gouvernement s'est engagé à fournir un soutien financier pour réaliser cette obligation réglementaire;

ATTENDU QUE pour se prévaloir de cette aide financière tant dans le volet 1 – soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité que celui du volet 2 – soutien aux municipalités pour la compensation des pertes financières subies par les producteurs agricoles, la municipalité doit déposer une demande auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et fournir un plan ainsi qu'un calendrier de réalisation;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1^o Que ce Conseil autorise la directrice générale à faire parvenir un appel de proposition auprès de firmes spécialisées dans le domaine hydrogéologique pour :

- Produire un plan et un calendrier de réalisation.
- Compléter et déposer la demande de subvention auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-08

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES - SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion du nombre de familles vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une nouvelle politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1^o D'autoriser madame Sylvie Vachon, directrice générale, à signer au nom de la municipalité d'Armagh tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019.

2^o De confirmer que madame Marie Madeleine Sirois est l'élue responsable des questions familiales.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-09

SOUPER-BÉNÉFICE ANNUEL DE RADIO BELLECHASSE-ETCHEMINS

ATTENDU QUE le Conseil municipal est invité au souper-bénéfice annuel de Radio Bellechasse-Etchemins qui se tiendra le 16 mai prochain à l'Aréna de Lac-Etchemin;

ATTENDU QUE le sujet abordé sera « La formation professionnelle à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin ainsi que les nouvelles réalités de la clientèle et du monde du travail »;

ATTENDU QUE les fonds recueillis permettront à l'unique média radiophonique régional de poursuivre sa mission, d'améliorer ses services, sa couverture de l'information;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

Que la municipalité d'Armagh réserve trois cartes au coût de 75 \$ chacune pour les membres du Conseil qui représenteront la Municipalité lors du souper-bénéfice annuel de Radio Bellechasse-Etchemins.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-10

LE CHŒUR DE BELLECHASSE – CONCERT 10^e ANNIVERSAIRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal est sollicité financièrement par l'organisme sans but lucratif « Le Chœur de Bellechasse » à l'occasion de son Concert 10^e anniversaire qui se tiendra le 1^{er} juin prochain à Saint-Gervais;

ATTENDU QUE Le Chœur de Bellechasse a déjà donné une quarantaine de prestations chorales, la plupart dans les églises de Bellechasse avec le souci d'appuyer la préservation de ce patrimoine que sont les églises;

ATTENDU QUE Le Chœur de Bellechasse fait appel au soutien des municipalités de Bellechasse;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Que la municipalité d'Armagh fasse parvenir à Le Chœur de Bellechasse à titre de partenaire pour la tenue du Concert 10^e anniversaires la somme de 100 \$ afin de pouvoir continuer à faire rayonner la culture et permettre aux communautés locales d'organiser des campagnes de financement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-04-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Qu'à 20 h 46, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, Sarto Roy, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Sarto Roy, maire

Sylvie Vachon, sec.-très / Dir.gén.